Complexe sportif
JEAN DE LA MENNAIS

Sauvetage | Sauveteur national

Prérequis :

- Avoir 15 ans avant le jour de l'examen
- Détenir le brevet de Croix de bronze **ET** le brevet de Premiers soins général

Durée : 48 heures

Local :

- Porte 13 pour la partie théorique (Palestre) de 13 h 00 à 16 h 00
- Porte 13 pour la partie pratique (Piscine) de 16 h 00 à 21 h 00

Coût du cours : 605$

- Voir politique d'annulation au verso du document
- La tarification est identique pour tous les clients, qu'ils détiennent une carte de membre ou non, puisque les frais sont directement liés aux coûts exigés par la Société de sauvetage.

Manuel : *Alerte : la pratique de la surveillance aquatique (inclus dans le prix du cours)*

Point de rencontre lors du premier cours : À la réception de la piscine (porte 13) à 13 h 00

Dates des cours :

1	Dimanche	17 janvier 2027	13h à 21h
2	Dimanche	24 janvier 2027	13h à 21h
3	Dimanche	31 janvier 2027	13h à 21h
4	Dimanche	7 février 2027	13h à 21h
5	Dimanche	14 février 2027	13h à 21h
6	Dimanche	21 février 2027	13h à 17h
7	Dimanche *(Évaluation)*	21 février 2027	17h à 21h

Autres informations :

- Un entraînement durant un bain libre, une fois par semaine, est obligatoire pour l'entraînement et la pratique.

- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet.

Matériel obligatoire :

- Photocopie du brevet de Croix de bronze et Premiers soins général;
- Photocopie de la carte d'assurance maladie pour la preuve d'âge;
- Gants latex ou vinyle pour les simulations;
- Papiers et crayons;
- Vieux chandail en coton pour augmenter la résistance dans l'eau lors des cours et des entraînements;
- Sifflet du modèle FOX-40;
- Maillot, serviette, casque de bain, lunette de natation et sandales.

Inscription:

- Par internet : https://complexe.jdlm.ca/
- En personne au Complexe sportif JDLM

Politique de remboursement :

La politique de remboursement que nous appliquons est conforme à la loi sur la protection du consommateur.

Marche à suivre pour annuler votre inscription

- Vous devez nous faire parvenir un avis écrit par courriel à: complexesportif@jdlm.qc.ca
- L'annulation sera calculée à compter de la date d'envoi de votre courriel.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DU COMPLEXE SPORTIF

Annulation avant le début des cours

- Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucuns frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.

Annulation après le début des cours

- En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription.
- Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- De plus, les frais liés au manuel et au brevet, inclus dans le prix du cours, sont non remboursables.

DE PLUS :

- Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
- Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
- Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.

***** En inscrivant votre enfant à ce cours, vous acceptez cette politique de remboursement. *****